

Documents officiels

Textes pastoraux
et missionnaires

CIRCULAIRE SUR LE CATÉCHUMÉNAT DES ADULTES (Repères pratiques)

*« Tout homme qui croit
et sera baptisé
sera sauvé » (Mc 16, 16)*

Rédaction :
Le Service Diocésain
du Catéchuménat

Édition : Novembre 2019
Référence : CCA 2019

*Alors Pierre, debout avec les onze autres Apôtres, éleva la voix et leur fit cette déclaration :
« [...] quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé.*

Hommes d'Israël, écoutez les paroles que voici. Il s'agit de Jésus le Nazaréen, homme que Dieu a accrédité auprès de vous en accomplissant par lui des miracles, des prodiges et des signes au milieu de vous, comme vous le savez vous-mêmes.

Cet homme, livré selon le dessein bien arrêté et la prescience de Dieu, vous l'avez supprimé en le clouant sur le bois par la main des impies.

Mais Dieu l'a ressuscité en le délivrant des douleurs de la mort, car il n'était pas possible qu'elle le retienne en son pouvoir. [...]

Les auditeurs furent touchés au cœur ; ils dirent à Pierre et aux autres Apôtres : « Frères, que devons-nous faire ? »

*Pierre leur répondit : « Convertissez-vous, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus Christ pour le pardon de ses péchés ; vous recevrez alors le don du Saint-Esprit. »
(Ac 2,14, 22-24, 37-38)*

Le catéchuménat fait partie de l'antique et vénérable Tradition de l'Église. Avec grande attention, elle accompagne sur un chemin jalonné d'étapes les adultes qui demandent à devenir disciples de Jésus. Chaque année dans notre diocèse, ils sont quelques-uns à frapper à la porte de l'Église, demandant à y être accueillis. Dans leur recherche de sens, ils ont découvert que Jésus est « le Chemin, la Vérité et la Vie » (Jn 14,6). Nous marchons avec eux sur la Route pour les aider à découvrir la Parole de Dieu et ses commandements, la foi de l'Église Catholique, la vie intérieure et la prière, l'action de la grâce principalement dans les sacrements, la vie fraternelle et communautaire.

Quand le moment est venu, les catéchumènes sont appelés par l'évêque, puis deviennent des néophytes en recevant le Baptême. La Confirmation vient fortifier en eux le don de Dieu et les associer à la Mission d'évangélisation. Leur participation à la communion eucharistique leur permet de goûter à la « source et au sommet de la vie chrétienne » (Vatican II, Constitution « Sacrosanctum Concilium » sur la Sainte Liturgie §11) et de ressembler à Jésus. Ils portent le nom de chrétiens (cf Ac 11,26) et apprendront jusqu'à la fin de leurs jours à vivre en chrétiens.

Cet accompagnement n'est pas réservé au Service Diocésain du Catéchuménat. Il doit être l'œuvre de toute l'Église. C'est pourquoi, avec l'aide de l'équipe diocésaine qui a préparé ce travail, et que je remercie, je suis heureux de promulguer ad experimentum pour un an cette Circulaire qui sera soumise à l'approbation du Conseil Presbytéral : tous ceux qui interviennent à un moment ou un autre y trouveront quelques repères et indications pratiques (calendrier des rencontres et étapes liturgiques, démarches administratives) qu'ils appliqueront désormais consciencieusement, tout en veillant à la souplesse nécessaire selon les situations personnelles rencontrées. Ce sera une façon de respecter chaque candidat. Je fais ainsi appel au discernement pastoral responsable des prêtres, diacres et autres accompagnateurs.

Voilà un beau service pour la joie de l'Évangile. Je souhaite à chacun de grandir sans cesse dans sa ressemblance au Christ en accueillant la Vie qu'Il nous donne par sa mort et sa résurrection.

✠ François Touvet
évêque de Châlons

La préparation des catéchumènes aux sacrements de l'Initiation chrétienne nécessite du temps pour permettre un discernement approfondi.



Le temps de la première évangélisation ou précatéchuménat

On ne peut donner d'indication précise de durée. **La période d'accompagnement** est variable : tout dépend du questionnement et de la recherche du candidat, des circonstances de sa conversion, des personnes qui l'accompagnent, de sa situation de famille, etc. On évitera la précipitation et l'attentisme.

Au début de cette étape au cours de laquelle le curé de la paroisse et les accompagnateurs sont appelés à présenter l'Évangile et à faire mûrir une véritable volonté de suivre le Christ (cf Rituel de l'Initiation Chrétienne des Adultes RICA 65-68), la paroisse doit remplir très soigneusement la « fiche de premier contact » dans sa dernière édition (modèle annexe) et informer le service diocésain du catéchuménat ou son délégué pour l'espace missionnaire, même si aucune suite n'est donnée ou si la démarche n'aboutit pas.

Toute situation personnelle délicate, en particulier dans le domaine matrimonial ou en cas de conversion d'un musulman par exemple, sera signalée au plus vite au délégué pour l'espace missionnaire ou au service diocésain qui transmettront à l'évêque. Pour exercer le discernement en vérité et dans le respect des personnes et du Droit de l'Église, il faut parfois du temps.

Le temps du catéchuménat

L'entrée en catéchuménat en est le premier temps. Elle est célébrée en paroisse, selon les normes liturgiques du rituel (RICA). Par cette démarche, le candidat entre officiellement dans l'Église. Il devient « catéchumène ».

La notification doit en être faite dans les 8 jours suivants au service diocésain sous la forme du dossier précisé ci-après :

- Formulaire d'entrée en catéchuménat
- « Fiche de renseignements » dûment complétée, avec les coordonnées complètes du catéchumène, de ses accompagnateurs, de ses parrain et marraine (nom, prénom, téléphone, courriel)
- Acte de naissance du candidat
- Acte de baptême des parrain et marraine, avec mentions marginales
- Selon les cas, acte de baptême du conjoint ou des anciens conjoints s'ils donnent leur accord.

On prévoira au moins un an entre l'entrée en catéchuménat et les sacrements de l'Initiation, si possible.

Le service diocésain invite les catéchumènes à plusieurs **rencontres avec l'évêque**, actuellement au nombre de deux, l'une fin novembre et l'autre fin janvier. La présence de chacun est indispensable pour être ensuite appelé.

La « traditio » du Notre Père est célébrée pendant ce temps du catéchuménat.

Chaque catéchumène écrit avant Noël une **lettre de demande** des sacrements de l'Initiation et l'adresse à l'évêque. Cela permet à ce dernier d'en avoir pris connaissance de façon certaine avant la 2^{ème} rencontre avec eux, et de leur répondre personnellement en les invitant à l'appel décisif.

L'équipe des accompagnateurs écrit simultanément une lettre d'appréciation sur le parcours du candidat. Le curé de la paroisse fera de même.



Le temps de la purification et de l'illumination

L'**appel décisif** en est le premier temps. Il est célébré le 1er Dimanche de Carême dans une église du diocèse. La présence de tous les catéchumènes est impérative. Le catéchumène devient « appelé ».

La « **traditio** » du **Credo** est célébrée à cette occasion.

Chaque catéchumène appelé reçoit une écharpe violette qu'il portera à chaque célébration pendant le Carême.

Le renvoi des catéchumènes est pratiqué ce jour-là : après la liturgie eucharistique et la communion, ils rejoignent l'assemblée pour la bénédiction.

Les **scrutins** doivent être célébrés les 3^e, 4^e et 5^e dimanches de Carême, ou éventuellement pendant la semaine qui suit.



L'initiation chrétienne

Les catéchumènes sont invités à la Messe Chrismale au cours de laquelle l'évêque consacre le Saint-Chrême avec lequel ils seront marqués.

Chaque catéchumène reçoit le **baptême au cours de la vigile pascale**, soit par l'évêque s'il est présent, soit par le prêtre de la paroisse.

Il devient « néophyte » et reçoit une écharpe blanche qu'il portera à chaque célébration pendant le Temps pascal.

Il **participe à l'Eucharistie et communie** au Corps et au Sang de Seigneur au cours de cette vigile pascale.

Même si ce n'est pas la pratique traditionnelle, la **Confirmation** des néophytes est, jusqu'à nouvel ordre, reportée à la solennité de la **Pentecôte**. Ils la reçoivent des mains de l'évêque à la cathédrale, en même temps que les baptisés « recommençants ».

La mystagogie

L'évêque ne pouvant assurer lui-même tous les baptêmes pendant la sainte nuit de Pâques, les néophytes sont invités à se rassembler autour de lui pour une brève rencontre amicale puis la célébration de l'Eucharistie le 2^e Dimanche de Pâques, appelé alors **Dimanche « in albis »** (en blanc : le néophyte vient habillé de blanc, ou portant son écharpe blanche), à la basilique Notre-Dame de L'Épine. L'évêque leur donne alors une catéchèse mystagogique.

A l'approche de la Pentecôte, les néophytes participent avec les confirmands baptisés de plus longue date (les recommençants) à une **rencontre de préparation de la Confirmation** autour de l'évêque.

Si chaque recommençant écrit une lettre de demande de la Confirmation à l'évêque avant cette rencontre, les néophytes ne sont pas tenus de le faire.

Le jour de la Pentecôte, chaque confirmé reçoit une écharpe rouge.

Si elle est associée à la démarche depuis le précatéchuménat, la communauté paroissiale sera plus encore attentive à aider les néophytes à vivre en disciples de Jésus.



« Allez ! De toutes les nations faites des disciples : baptisez-les au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, apprenez-leur à observer tout ce que je vous ai commandé. Et moi, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde. » (Mt 28,19-20)

Si les sacrements de l'Initiation permettent de devenir disciple de Jésus, ils font du chrétien aussi un missionnaire. Le catéchuménat n'est pas une question de papiers administratifs ou de calendrier de réunions et de célébrations. C'est l'œuvre missionnaire par excellence qui n'est pas une option dans la vie chrétienne, mais une vocation. Je souhaite que les précisions apportées par cette Circulaire offrent à chacun l'occasion de se convertir chaque jour et de se lancer avec joie et enthousiasme dans la Mission en proposant sans cesse, partout et à tous un témoignage qui ouvre la voie à la rencontre du Dieu vivant en Jésus le Christ.

✠ François Touvet